

gramme de logement. Malgré tout, la situation n'est que passagère et, pour me servir d'une expression chère au ministre,—un programme à longue portée,—je me dois de révoquer en doute la sagesse de son programme, au point de vue de l'aspect longue portée, car le bill à l'étude tend de plus en plus à mettre nos gens sous la dépendance de marchés plus qu'incertains et même problématiques.

Lorsque le ministre donnera la réplique, il voudra sans doute, étant donné sa longue expérience et les nombreux renseignements qu'il possède, nous dire quelques mots sur l'aspect de la question que je viens d'exposer à la Chambre.

M. F. S. ZAPLITNY (Dauphin): Un mot seulement sur la question à l'étude. L'honorable préopinant m'a vivement intéressé, surtout par ses premières paroles qui reviennent à dire, si je ne me trompe, qu'il s'oppose aux subventions à l'égard de la construction de maisons pour le même motif qu'il s'oppose au socialisme. Voici le harsard du 5 mai. J'y trouve un excellent discours de l'honorable député de Vancouver-Burrard (M. Merritt) sur la question du logement. Il est regrettable que les discours des deux représentants conservateurs-progressistes sur le même sujet soient si parfaitement contradictoires. Quelqu'un de ce parti peut-il dire quel est le programme conservateur-progressiste? Quant à celui de mon parti, l'amendement soumis à la Chambre le contient. Je tiens à rappeler le texte du harsard, le passage dans lequel l'honorable député de Vancouver-Burrard s'en prend à une déclaration antérieure du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures (M. St-Laurent). Voici le texte en question:

Je tiens à signaler à la Chambre une déclaration faite récemment par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures (M. St-Laurent) lors d'un discours en public. Voici ce qu'il a dit alors:

Jamais un gouvernement dont je ferai partie n'adoptera de loi en vue de subventionner le logement.

Je ne sais s'il parlait alors au nom du Gouvernement. A ce moment-là quelqu'un a crié: "Honte!" L'honorable représentant de Vancouver-Burrard a poursuivi en ces termes:

C'est un énoncé autoritaire et catégorique et c'est, à mon sens, le mobile essentiel qui explique le changement d'attitude du ministre au regard de l'enthousiasme qu'il a manifesté en abordant le problème il y a deux ans. Il témoigne d'un funeste refus de faire face à la réalité dans ce domaine.

Ce n'est pas nécessairement être socialiste que de subventionner le logement des petits salariés.

Comparons les deux discours. Un honorable député affirme que ce n'est pas être socialiste

que de subventionner la construction de logements à loyer modique, censurant sévèrement le Gouvernement qui s'y refuse. D'autre part, l'honorable représentant de Stanstead (M. Hackett) s'oppose aux subventions. Ce n'est donc pas étonnant que la loi de l'habitation soit si embrouillée. J'aimerais donner lecture de l'amendement à la Chambre, afin que les honorables députés sachent sur quoi ils seront appelés à voter. Voici le texte de l'amendement présenté par l'honorable représentant de Mackenzie (M. Nicholson):

Que le bill n° 280 ne soit pas lu maintenant pour la deuxième fois mais qu'il soit résolu que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait songer à subventionner les projets d'habitation à bas loyer.

En d'autres termes, l'amendement invite la Chambre à se prononcer sur l'opportunité de verser des subventions en vue de favoriser la construction de maisons à loyer modique. Je me souviens des concessions que le Gouvernement a accordées il y a environ deux ans à une société du nom de *Housing Enterprises*. Dans ma région, nous avons eu affaire avec la compagnie qui, du fait qu'elle relevait de la Société centrale d'hypothèques et de logement, avait obtenu le privilège d'acheter certains aéroports, de démolir les édifices et d'affecter le matériel à la construction de maisons. Les autorités locales intéressées au logement n'ont pas obtenu un privilège analogue, mais la société, organisme particulier que les compagnies d'assurance avait constitué, a accumulé de fortes quantités de matériel précieux qu'elle a revendu à de grands bénéfices. Toutefois, après avoir chancelé pendant quelque temps, elle a plié bagage. Les résultats avaient été à peu près nuls. Autrement dit, jusqu'à présent, le Gouvernement semble avoir subventionné non la construction de logements à loyer modique mais plutôt les institutions particulières qui réalisent des bénéfices à prêter pour la construction de maisons.

Tôt ou tard, la Chambre devra rendre une décision. Dans l'intérêt de la population, le Gouvernement doit-il aider directement la construction de maisons à bas loyer? Voilà sur quoi nous devons nous prononcer. Lorsque l'amendement sera mis aux voix, il sera intéressant de noter comment voteront les députés de l'opposition officielle, étant donné que deux d'entre eux ont prononcé des discours contradictoires: l'un s'oppose au versement de subventions à l'égard du logement parce que la méthode, selon lui, est d'ordre socialiste, bien que l'Angleterre subventionne depuis plusieurs années...